

ACTIONS SUR FONDS PROPRES

CONSTATATION DE PLUS ET MOINS-VALUES

Le Conseil d'administration de l'Établissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le guide méthodologique relatif au prix de cession, modifié par délibération n° CA17/005 du Conseil d'Administration du 29 septembre 2017,

Vu les plus et moins-values constatées sur des opérations soldées en patrimoine et non prises en compte dans les écritures comptables,

Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur Général de l'EPFL à constater les plus et moins-values détaillées dans l'annexe ci-jointe.

VU ET APPROUVE

Le

06 MARS 2019
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes

Le Préfet de Région,


Blaise GOUPTAY

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER

PLUS ET MOINS-VALUES A CONSTATER

Opération	Plus-value	Moins-value
F07RFZ00821 - Agglo METZ-MARLY DPU	1 595,29 €	
F07RFZ09617-NEUVES MAISONS -Ilot Ferry		40 287,53 €
F07AFZ00920 BASSE HAM -Zone de loisirs		5,75 €
F07AFZ09213 CONFLANS EN JARNISY – centre-ville	19 391,48 €	
F07AFZ01313- PAM-DIEULOUARD		1 103,15 €
F07AFZ10732- VITTEL ZAC DES COLLINES		2 269,58 €
F07AFZ00826- MOULINS LES METZ - réserve foncière	66,00 €	
F07AFZ08810- BRIEY - RTE	0,55 €	
F07AFZ00605- Agglo NANCY-DUP NANCY SUD		50,00 €
F07AFZ00811- MOULINS LES METZ -ZAD		57,00 €
F07AFZ00687- MAXEVILLE-LES CADIERES		24,12 €
F07AFZ10103- BEHREN-Lotissement		607,73 €
F07AFZ00706-METZ BORNLY- La petite Woevre	2 399,00 €	
F08FD700051- METZERVISSE -Lotissement		113,00 €
F08FC40I004-BRIEY-Extension poterne		665,50 €
F08FC70G002 ALGRANGE SCI la paix		46 749,40 €
F08FD700013 ALGRANGE DIA		42 901,70 €
F08FD700055 ALGRANGE STIPS		18 132,27 €
TOTAL	23 452,32 €	152 966,73 €